



M. Romain Baubry

Député des Bouches-du-Rhône

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sénas, le 16 juin 2023

Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle dans les Bouches-du-Rhône

Monsieur le député Romain Baubry a sollicité l'attention de M le ministre de l'Économie, de son ministre délégué ainsi que de M. le ministre de l'Intérieur pour obtenir un arrêté interministériel portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle dans les Bouches-du-Rhône.

Ce mardi 13 juin, de fortes pluies se sont abattues sur la circonscription de M. le député. La commune de Sénas a été particulièrement touchée, subissant d'importantes inondations qui ont entraîné de nombreux dégâts tant pour les commerçants que pour les particuliers. Les relevés indiquent des précipitations exceptionnelles, avec des niveaux de pluie atteignant de 120 à 180 mm.

La question de reconnaissance d'un état de catastrophe naturelle constaté par arrêté est essentielle pour ouvrir droit à la garantie des assurés contre les effets d'une telle inondation sur les biens faisant l'objet des contrats d'assurance.

M. le député appelle donc une réaction rapide du gouvernement afin que les habitants des Bouches-du-Rhône ne souffrent pas davantage des effets de telles intempéries.

Romain Baubry

Romain Baubry

Député de la 15^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône
126, rue de l'Université 75007 PARIS – romain.baubry@assemblee-nationale.fr